Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20191115-0000020876-DE

Acte certifié exécutoire

Envoi: 18/11/2019

Réception par le Préfet : 18/11/2019

Publication: 22/11/2019

Pour le Président du Conseil départemental et par délégation Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de l'Assemblée







Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2019-10-11-2 **Séance du** vendredi 15 novembre 2019

STRATEGIE OR STRATEGIE 2030 POUR LA REGION METROPOLITAINE TRINATIONALE DU RHIN SUPERIEUR

Présidence de : Mme Brigitte KLINKERT

PRESENTS:

MM. ADRIAN, BIHL, Mme BOHN, MM. COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, MM. FERRARI, GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, M. JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, M. SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, M. WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION:

M. HABIG donne procuration à Mme Betty MULLER.

M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.

Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT.

M. STRAUMANN donne procuration à Mme KLINKERT, Présidente du Conseil départemental. M. VOGT donne procuration à Mme VALLAT.

ABSENT:

M. HEMEDINGER.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD-2017-4-12-3 du 1er septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU l'avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme du 13 septembre 2019,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la « Stratégie~2030~pour~la~Région~Métropolitaine~Trinationale~du~Rhin~supérieur~ jointe en annexe à la présente délibération,
- Autorise la Présidente du Conseil départemental à la signer.

La Présidente

Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité